

Devenez membre du comité de soutien de la Fondation 5R Saint-Ursanne!

Vous soutenez un processus sociétal et économique-environnemental important pour le futur en Suisse – et le monde entier.

Vous devenez membre d'un réseau domicilié dans un lieu magique du Jura et pouvez être témoin:in d'activités publiques à caractère programmatique.

Adresse postale

Fondation 5R Saint-Ursanne
Case postale 46
CH-2882 Saint-Ursanne

E-Mail

info@5rstursanne.ch

Notre banque

Banque Cantonale du Jura
Fondation 5R-Saint-Ursanne
IBAN: CH80 0078 9100 0064 6350 6
CLEARING BANCAIRE 789
SWIFT BCJUCH22

Bureau de la Fondation 5R & contact

OFFICE NULL
Mailandstrasse 20, CH-4053 Basel
info@5rstursanne.ch
T +41 79 508 90 43

5rstursanne.ch

Rejoignez-nous aussi sur Facebook et LinkedIn

COMMENT POUVEZ-VOUS EN PROFITER?

Vous recevez une fois par an une invitation à un événement particulier.

Pour toutes les autres manifestations, vous bénéficiez d'un rabais sur les prix d'entrée.

Et la Fondation 5R se réjouit si vous «participez» d'une manière ou d'une autre.

COMBIEN CELA VOUS COÛTE-T-IL?

Une cotisation annuelle de CHF 100 permet aux particuliers et une cotisation de CHF 500 permet aux entreprises de s'engager dans le cercle des mécènes en faveur des objectifs et des priorités de la Fondation 5R.

C'EST SI SIMPLE!

Envoyez-nous votre nom/prénom, votre adresse et votre accord pour devenir membre par courrier postal ou électronique – ou utilisez le formulaire d'inscription sur notre site web :

5rstursanne.ch/inscription



Partenaires

Commune du Clos-du-Doubs
Ursinia
Réseau O2
TalentisLab

Avenir sans déchets! Le «deuxième cycle économique en point de mire»

- Objectifs & priorités
- Un lieu magique
- Les principes des 5R
- Les activités



Beaucoup d'expériences et souvent de la participation!

Programmes publics & activités de la Fondation 5R

Si la prise de conscience de ces problèmes de société doit être encouragée, une approche interactive, dialogique et ludique des thèmes du «deuxième cycle économique» est un moyen éprouvé d'attirer l'attention et de déclencher une action (auto)consciente.

Pour comprendre l'économie circulaire, ses possibilités et ses limites, il est nécessaire d'éclairer le contexte général dans lequel le thème s'inscrit.

Pour un aperçu complet du sujet, les questions fondamentales de l'économie circulaire peuvent être présentées dans six expositions/présentations. Une telle classification peut être utilisée pour les expositions suivantes – textiles, déchets ménagers, plastiques, matériaux de construction, électronique, etc. – pourront servir de base.

Six expositions publiques (de mai à septembre) sont donc prévues pour les années 2026/27 à 2031/32, toutes dans les galeries de l'ancienne usine à chaux.



LES TITRES ET THÈMES SUIVANTS SONT PRÉVUS:

Les bases du deuxième cycle économique

- De la matière première à la renaissance
- Flux de matières mondiaux

2026/27

2027/28

Cuisines toxiques en tout genre

- oligo-éléments cachés
- frontières matérielles

Le monde des déchets

- L'histoire des choses – consommation & technique
- gaspillage des ressources

2028/29

2029/30

Technique & défi

- Réparer et/ou sauver?
- Réhabiliter et récupérer

Les cycles idéaux

- Cradle to cradle?
- Modèles et voies dans quels cycles?

2030/31

2031/32

Que faire dans la société?

- Se concentrer sur ses propres actions!
- Individu & Politique → Formation & Participation

Le public – population locale et touristique, écoles et universités, entreprises, institutions, organisations politiques – est invité à se faire une idée claire et concrète des défis du deuxième cycle économique sur place.

Les expositions sont accompagnées d'activités participatives et interactives.

- des visites guidées
- des excursions
- des journées portes ouvertes
- des conférences
- des débats
- Ateliers de réinvention

À cela s'ajoutent des programmes et des événements créatifs et sensoriels

- des projections de films
- des projets d'art et d'installation
- Événements de réparation
- Dîners de déchets alimentaires

Toutes les informations complémentaires sur les programmes et les activités:

5rstursanne.ch/programme





Objectifs & priorités

La Fondation 5R Saint-Ursanne, à but non lucratif, domiciliée dans la commune du Clos-du-Doubs (canton du Jura), a pour objectif de créer des espaces de communication et d'incitation sur le thème des «déchets comme ressource» du futur, valorisé de manière visible pour le public par la sensibilisation, le débat, l'art & la culture, l'innovation et l'éducation.

LE PROJET «5R» POURSUIT LES OBJECTIFS PRIORITAIRES SUIVANTS:

1

Sensibiliser au maximum le public

2

Promouvoir les possibilités de gestion durable des ressources

3

Des démonstrations pratiques qui complètent les réflexions techniques sur le développement durable.

4

Information et dialogue entre les institutions et les citoyens.

5

Des expériences émouvantes et concrètes permettant un «apprentissage» maximal.

L'histoire inspire l'avenir

La manière dont nous gérons les ressources aujourd'hui détermine notre avenir. La Fondation 5R s'engage pour une économie durable et circulaire.

La Fondation 5R aborde le thème complexe de l'économie des déchets et de la prévention des déchets et s'engage en faveur d'une économie circulaire durable et d'une société stable et résiliente, capable de relever les défis de notre temps.

Les cinq principes du zéro déchet – Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Réinventer – caractérisent son travail. L'action selon ces règles doit être encouragée par l'innovation, la formation ou l'écoconception circulaire.

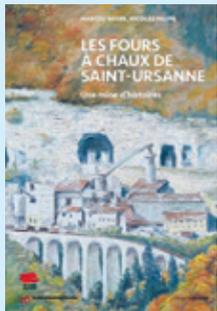
Un site magique – l'ancienne usine à chaux à Saint-Ursanne/JU

«L'ancienne usine à chaux de Saint-Ursanne raconte une histoire mouvementée: de l'un des plus grands scandales de déchets spéciaux de Suisse à sa transformation en un lieu de changement. Aujourd'hui, les anciennes galeries symbolisent le lien entre le passé, le présent et l'avenir – un lieu idéal pour réfléchir à l'économie durable».

Les déchets industriels stockés dans les galeries souterraines après l'arrêt de l'exploitation industrielle de la mine dans les années 1990, la transformation de la mine en décharge pour déchets spéciaux et la faillite de l'entreprise chargée de l'élimination de ces déchets ont déclenché une vague de consternation dans la Suisse des années 1990. La lutte contre la création de la décharge, puis pour l'assainissement du site, a été exemplaire et a suscité de nouveaux projets dans le domaine de la gestion des déchets.

Le passé du site, lié à l'un des plus grands scandales de déchets spéciaux en Suisse, joue un rôle particulier dans l'histoire de la gestion des déchets en Suisse. L'assainissement à Bonfol au début du 21e siècle est également directement lié aux événements survenus à Saint-Ursanne dans les années 90.





Les Fours à Chaux de Saint-Ursanne

Ce livre décrit l'histoire de l'ancienne usine à chaux de Saint-Ursanne, dans le canton du Jura, de la fin du 19e siècle à nos jours. C'est l'histoire de la découverte de la chaux, de l'exploitation de la mine, de l'arrêt de l'exploitation et du stockage des déchets industriels, ainsi que des activités culturelles menées par la suite.

Ce livre examine en particulier la question des déchets industriels qui ont été stockés dans les puits souterrains après l'arrêt de l'exploitation de la mine dans les années 1990.

La transformation de la mine en décharge pour déchets spéciaux et la faillite de l'entreprise chargée de l'élimination de ces déchets ont provoqué une onde de choc dans la Suisse des années 1990. La lutte contre la création de la décharge et pour l'assainissement du site a d'abord été menée par des précurseurs, d'abord considérés comme des écolos fanatiques, mais cette lutte a rapidement pris une ampleur nationale et est devenue exemplaire. Dès lors, non seulement le canton du Jura, mais aussi la Confédération se sont emparés de la question et ont agi pour assainir les lieux et créer de nouvelles lois dans le domaine de la gestion des déchets.

La publication de Marcos Buser et Nicolas Paupe est parue en 2021 aux éditions ALPHIL à Neuchâtel. ISBN: 978-2-88930-410-3

Qui sommes nous?

Conseil de fondation



Kaspar Müller
Binningen
président



Jean-Paul Lachat
St-Ursanne
vice-président



Jean-Maurice Maitre
Epauvillers
chef des finances



Regula Rytz
Berne



Marcos Buser
Zurich



Charles Juillard
Porrentruy



François Lachat
Porrentruy



Nicolas Paupe
St-Ursanne



Niklaus Ullrich
Arlesheim/Bâle
Chargé de mission

Le principe des «5R»

Le principe ou la règle des 5R est une recommandation popularisée par la blogueuse anglaise Bea Johnson pour un mode de vie écologique visant à un fonctionnement sans déchets dans la société: Refuse, Reduce, Reuse, Recycle et Repurpose.

LES CINQ CONSIGNES D'ACTION SONT LES SUIVANTES:



REFUSER

tous les produits jetables.
Privilégiez les achats qui ne génèrent pas de déchets



RÉDUIRE

réduire la consommation de biens



RÉUTILISER

ou réparer



RECYCLER

ce qui ne peut pas être réutilisé



RÉINVENTER

et utiliser à d'autres fins